



 **RESIDENCE
CHATEAU JOUX**

Etablissement d'Accueil pour Personnes déficientes mentales

7 chaussée de Chimay

6500- Beaumont

0032 496 21 09 27 ou 0032 497 19 54 92

residencejoux@gmail.com

Projet de vie



Autorisation AVIQ: AVIQ/A&H/CHP/APC 245/05.18/129



Table des matières

Présentation	3
1. Caractéristique de la population accueillie	5
1.1. Admission	5
1.2. La prise en charge	6
2. Implantation	8
2.1. Infrastructure	8
2.2. Situation géographique	9
3. Les objectifs	10
3. a. L'épanouissement et le bien-être	10
3. b. Le développement de l'autonomie	12
3. c. L'intégration sociale	12
4. Les moyens	13
4.1. L'axe du bien-être et de l'épanouissement	13
4.1.1. Le cadre de vue et les locaux	13
4.1.2. L'ambiance familiale	14
4.1.3. Les droits des résidents	14
4.2. L'axe familial	15
4.2.1. La participation de la famille	15
4.3. L'axe éducatif	16
4.3.1. L'équipe d'intervenant	16
4.3.2. Les orientations éducatives	18
4.3.3. Les évaluations	19
4.3.4. Les activités	20
4.3.5. Les groupes de vie	21
5. Conclusion	22



RESIDENCE "CHATEAU JOUX"

Foyer d'accueil et de vie pour personnes handicapées

7 Chaussée de Chimay
6500- BEAUMONT

Le projet de vie.

Présentation

Le bien-être, l'évolution et le respect de la personne sont au cœur du projet de la Résidence Château Joux.

Cette propriété, construite par le notaire Joux en 1939, a été cédée à l'Athénée Royal de Beaumont comme pensionnat pour garçons. Les bâtiments inoccupés pendant cinq ans, ont été réaménagés avec soins. De nombreux travaux ont été réalisés afin de permettre aux futurs résidents de vivre dans un cadre à la fois adapté, familiale et très agréable, à l'intérieur comme à l'extérieur.

La Résidence agréée par l'AVIQ à la référence AVIQ/A&H/CHP/APC 245/05.18/129 offrira 28 places adultes, des deux sexes, âgés d'au moins 18ans qui présentent une déficience mentale de tous degrés (légère, modérée ou sévère), parfois associée à une pathologie psychiatrique.

Nous retrouvons dans ce groupe essentiellement :

- *Personnes psychotiques dont les schizophrènes;*
- *Personnes avec divers troubles de la personnalité (troubles caractériels, névroses,...);*
- *Avec ou sans troubles neurologiques (par exemple l'épilepsie) ne nécessitant pas de revalidation motrice majeure.*

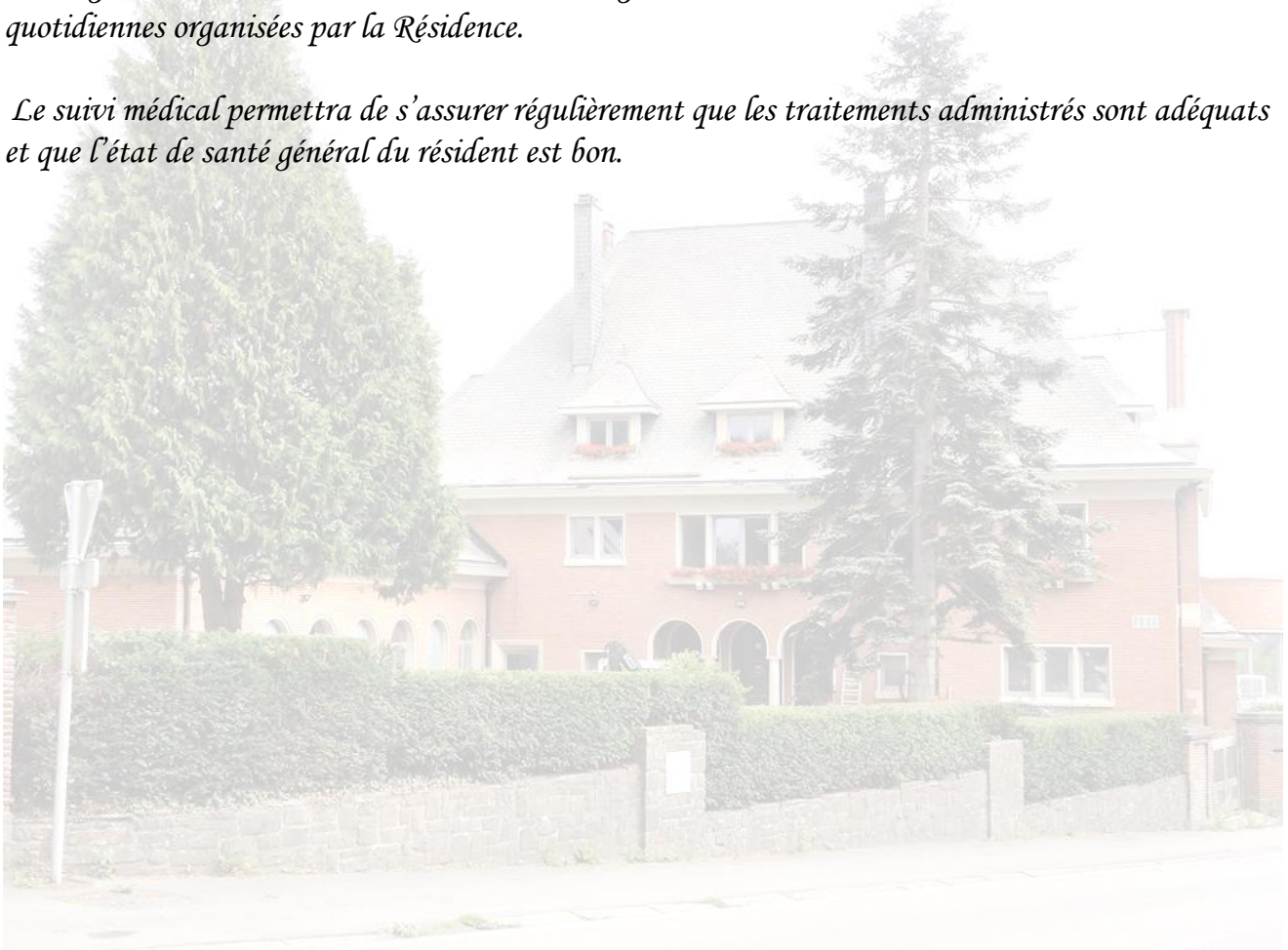
Ces patients déficitaires ont un projet adapté à leur niveau de compétence, avec une prise en charge médicale et éducative dans un cadre familial. Le service sera ouvert toute l'année, 24h sur 24. La durée de l'accueil n'est pas limitée dans le temps.



Une approche pluridisciplinaire permettra d'assurer un suivi éducatif et médical de qualité. La prise en charge éducative visera le maintien des acquis, la diminution des troubles éventuels du comportement et l'amélioration de l'autonomie au quotidien de chaque résident. Les résidents seront répartis par groupe en fonction de leur rythme, de leurs compétences et de leur autonomie au sein du foyer de vie.

L'intégration sociale au sein de la localité sera également travaillée à travers des sorties quotidiennes organisées par la Résidence.

Le suivi médical permettra de s'assurer régulièrement que les traitements administrés sont adéquats et que l'état de santé général du résident est bon.



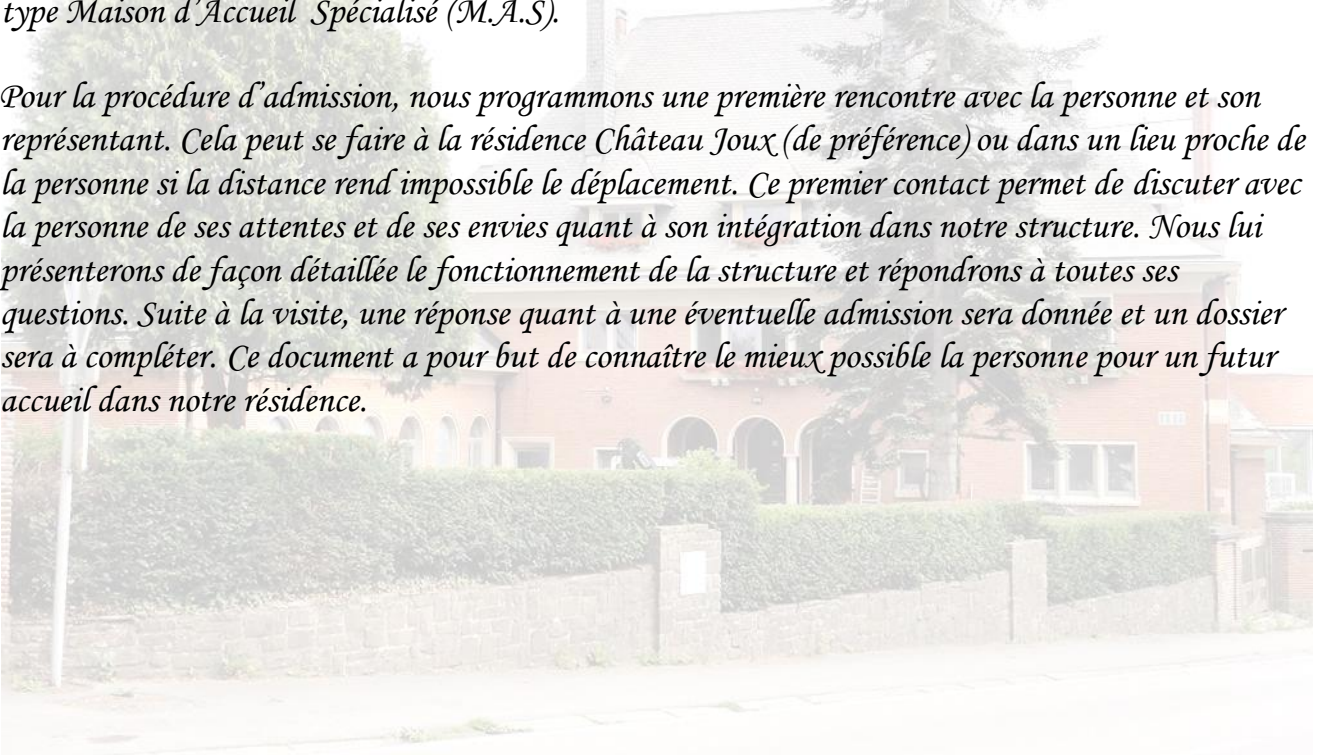


1. Caractéristiques de la population accueillie:

1.1 L'admission

Outre les adultes souffrant de schizophrénie, l'établissement sera conçu pour recevoir d'autres personnes adultes handicapées présentant des troubles associés telles que des perturbations de la communication, des interactions sociales ou de l'imagination, et donc susceptibles de bénéficier du même type de prise en charge. L'âge minimal d'admission sera de 18 ans. Il peut accueillir des personnes avec une orientation de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) de type Maison d'Accueil Spécialisé (M.A.S).

Pour la procédure d'admission, nous programmons une première rencontre avec la personne et son représentant. Cela peut se faire à la résidence Château Joux (de préférence) ou dans un lieu proche de la personne si la distance rend impossible le déplacement. Ce premier contact permet de discuter avec la personne de ses attentes et de ses envies quant à son intégration dans notre structure. Nous lui présenterons de façon détaillée le fonctionnement de la structure et répondrons à toutes ses questions. Suite à la visite, une réponse quant à une éventuelle admission sera donnée et un dossier sera à compléter. Ce document a pour but de connaître le mieux possible la personne pour un futur accueil dans notre résidence.





1.2 La prise en charge

La Résidence « Château Joux » proposera une prise en charge adaptée aux difficultés rencontrées par la personne avec déficience du comportement ; elle s'appuiera sur l'individualisation, les soutiens visuels, les évaluations et comportera des composantes thérapeutiques, pédagogiques, éducatives et d'insertion sociale.

Cette prise en charge sera conçue dans le souci de ne pas introduire de rupture avec les familles et d'assurer la continuité des interventions antérieures.

La Résidence « Château Joux » sera un foyer occupationnel conçu pour accueillir de 28 adultes des deux sexes, réparties en groupes de vie suivant différents critères : autonomie, besoins, affinités...

Chacun de ces groupes aura une approche éducative adaptée à ses résidents.

Le mode de vie des résidents est similaire à celui de la vie quotidienne. La journée est rythmée autour des actes de la vie de tous les jours : lever, petit déjeuner, douches, activités, déjeuner, activités, goûter, activités, souper, temps libre, coucher. Les activités proposées sont nombreuses et variées.

Château Joux n'affiche aucune opinion philosophique ou religieuse. Il est ouvert au choix personnel des résidents accueillis et de leur entourage, dans le respect d'autrui.

L'établissement est un foyer de vie et d'activités : ouvert toute l'année, il veillera à une implication quotidienne des résidents dans le tissu social environnant.





Journée type :

- 7h30 : *lever des résidents*
- 8h00 : *petit déjeuner et médication*
- 9h00 : *hygiène corporelle et participation aux tâches ménagères
(Lit, rangement chambre,...)*
- 10h00 : *ateliers et répartition des groupes d'activités (int ou ext)*
- 11h45 : *les résidents préparent les tables pour le repas*
- 12h00 : *repas de midi et médication*
- 13h : *participation aux tâches ménagères*
- 13h15 : *temps libre, détente, lecture, ...*
- 14h : *ateliers et répartition des groupes d'activités (int ou ext)*
- 16h15 : *goûter*
- 17h : *loisirs et sortie achat ainsi que la préparation du souper,
la vaisselle,...*
- 18h00 : *les résidents préparent les tables du repas*
- 18h15 : *repas du soir et médication*
- 19h00 : *tâches ménagères, rangement divers, mise en tenue du
soir et toilettes.*
- 19h30 : *soirée libre : télévision, musique ou lecture*
- 22h00 : *Médication et coucher*

En weekend, le lever peut se faire un peu plus tard.



2. Implantation

2.1 Infrastructure

« La résidence Château Joux » s'organise autour d'un jardin et d'un préau entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite. Le grand préau offre aux résidents la possibilité de sortir par bon temps mais aussi par mauvais temps. Cela est rendu possible par le revêtement en carrelage permettant aux voitures de déambuler en toute aisance et sans risque. L'accès à la zone jardin est tout aussi facile.

La résidence est construite sur quatre niveaux.

- Le sous-sol est prévu pour toutes les espaces lingers et stockages alimentaires.
- Le rez-de-chaussée est partagé entre les pièces de vie, le salon, les chambres, les espaces techniques (cuisines et bureau éducateurs) et les salles d'activité.
- Les deux étages sont, quant à eux, réservés aux chambres, salles de bain, un espace type « snoezelen » et la partie prise en charge médicale. Toutes les chambres sont spacieuses, lumineuses et accompagnées d'une ravissante vue. Elles seront décorées, aménagées et personnalisées selon les souhaits de chaque résident.

À l'extérieur du service se trouve un parking privatif. Il permet la prise en charge, en toute sécurité, des résidents en camionnette mais aussi le stationnement des familles et autres personnes extérieures au service.

Des accès directs permettent aux résidents une circulation aisée au sein de l'ensemble de l'infrastructure.





2.2 Situation géographique :

Notre foyer se situe en Belgique, dans l'entité de Beaumont, petite ville d'environ 8000 habitants et localisée à quelques kilomètres de la frontière française, à 25 kms de Charleroi, Chimay et Maubeuge, à 35 kms de Mons, et à une quinzaine de kms des barrages de l'Eau d'Heure. L'aéroport de Charleroi (Bruxelles-Sud) est à 30 kms et la gare de Maubeuge se situe à 22kms. Un arrêt de bus se situe à une cinquantaine de mètres.

La ville compte un hall omnisports récent, un centre culturel, des circuits pédestres, des circuits vélo (le RAVEL est tout proche), deux manèges équestres et dans un rayon de 25 kms, des cinémas, piscines, théâtres, etc...

Un marché a lieu tous les samedis en ville, et, en été, des marchés artisanaux ont lieu dans l'entité. La ville compte des commerces divers. Proche du centre-ville mais dans un parc d'une quarantaine d'ares, notre établissement est au calme et propice au repos.

La « Résidence Château Joux » présente donc de multiples avantages pour mener à bien la prise en charge éducative et l'insertion sociale d'adultes souffrant de troubles mentaux.





3. Les objectifs :

La résidence Château Joux comporte trois grands objectifs :

- a. l'épanouissement et le bien-être*
- b. le développement de l'autonomie*
- c. l'intégration sociale*

À partir de l'observation et de l'analyse des potentialités et des attentes de chaque résident, ces objectifs seront affinés et travaillés de concert avec les familles et l'équipe pluridisciplinaire.

3. a. l'épanouissement et le bien-être :

Ce sont des objectifs prioritaires car ils constituent des droits fondamentaux de chaque individu et conditionnent tout le reste.

Nous pouvons espérer atteindre ces objectifs grâce à un environnement favorable. En effet la résidence dispose de locaux agréables répondant aux besoins, une cuisine familiale réalisée sur place avec de la nourriture variée, saine et équilibrée mais aussi le respect des normes d'hygiène, des préférences, de la religion et des régimes des résidents.

Une pièce de détente et de relaxation (espace type « snoezelen ») sera également disponible. On y écoute une musique douce (bruits de la mer, des oiseaux, etc.), des senteurs agréables sont diffusées dans ce local, le but est que les tensions soient apaisées. . .

Un des objectifs de la résidence Château Joux est une ambiance familiale, de l'écoute et de l'aide mais aussi une progression dans l'autonomie en respectant les règles de vie. La personne capable de réaliser seule la plupart des gestes de la vie quotidienne se sent valorisée. C'est pourquoi, durant la toilette, l'équipe éducative est présente et vise à stimuler la personne dans son autonomie mais aussi est disponible pour l'aider, la soutenir, l'encourager, valoriser chaque progrès, efforts. Ainsi valorisée et soutenue ; par l'équipe éducative, dans son chemin vers une plus grande autonomie, la personne se sent en confiance et ose de plus en plus. Elle reprend possession de sa vie, de ses envies et se sent capable de plus. Son image d'elle-même est plus positive de même que l'image qu'elle reflète à l'extérieur.

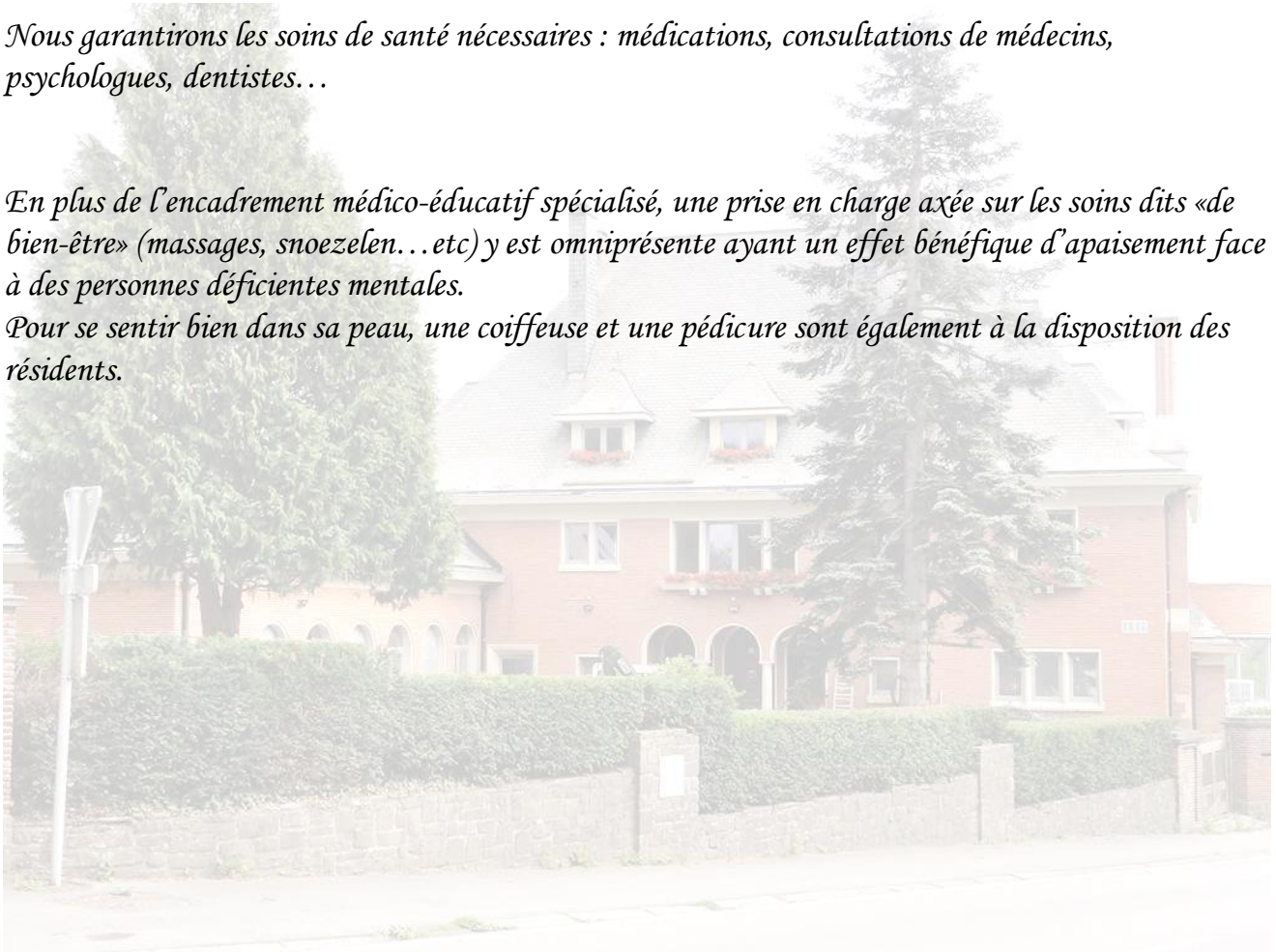


Il en va de même lors des repas dont les menus sont adaptés selon le respect des coutumes ou des besoins. Bref un équilibre de l'individu dans le groupe conditionné par l'évolution et l'adaptation pédagogique.

Nous garantissons les soins de santé nécessaires : médications, consultations de médecins, psychologues, dentistes...

En plus de l'encadrement médico-éducatif spécialisé, une prise en charge axée sur les soins dits «de bien-être» (massages, snoezelen... etc) y est omniprésente ayant un effet bénéfique d'apaisement face à des personnes déficientes mentales.

Pour se sentir bien dans sa peau, une coiffeuse et une pédicure sont également à la disposition des résidents.





3. b. Le développement de l'autonomie :

En révélant et en travaillant ses potentialités, nous aiderons chacun à maîtriser de nouveaux apprentissages et ainsi, participer au développement de son autonomie.

L'acquisition de ces apprentissages passeront obligatoirement par de nombreuses observations et évaluations, par une action concertée et continue de tous les membres de l'équipe pluridisciplinaire et de la famille, ainsi que par un environnement propice et sollicitant (visuels, valorisations et encouragements, matériels adaptés...)

De manière progressive, les démarches du quotidien seront une occasion d'apprentissage et de perfectionnement, en veillant à respecter les rythmes de chacun.

3. c. L'intégration sociale :

L'objectif principal visé est l'augmentation de l'autonomie et de la sociabilisation tout en assurant un suivi médical constant.

Pour favoriser cette intégration sociale, nos interventions tendront à :

- apprendre et intégrer les rythmes et les codes sociaux*
- respecter les droits et les besoins des autres dans le cadre du foyer, de la famille, de la société.*
- favoriser les échanges harmonieux avec l'entourage ainsi qu'avec le monde extérieur.*

Dans notre projet d'établissement, nous veillerons à intégrer au maximum nos résidents dans le tissu social, associatif et participatif de notre commune.

Mais aussi s'intégrer au foyer, au quartier, à la ville : en participant aux manifestations locales, en allant sur le marché, à la piscine, au bowling, au cinéma, ...



4. Les moyens

4.1. L'axe du bien-être et de l'épanouissement.

4.1.1. Le cadre de vie et les locaux :

Les responsables mettront à la disposition des adultes qui leur seront confiés, une structure en bon état et bien chauffée, équipée de tout le confort et spécialement aménagée pour répondre à leurs besoins.

Cette maison a une taille suffisante pour loger confortablement 28 adultes tout en conservant un caractère familial.

Afin d'aider nos pensionnaires à se situer dans le temps et dans l'espace, des locaux seront exclusivement réservés à la pratique de certaines activités (locaux occupationnels).

La résidence bénéficie de plusieurs pièces l'une à côté de l'autre qui peuvent s'ouvrir, ce qui permet lors d'évènements tels que des repas famille-résidents ou des fêtes, de pouvoir jouir d'une longue et grande pièce.

Comme pour la toilette, l'équipe éducative est présente pendant les repas afin d'aider et de valoriser les progrès. Les menus quant à eux sont adaptés selon un respect des coutumes ou des besoins. Les repas sont confectionnés sur place, avec des aliments frais et de saison, et sont servis par notre staff de cuisine selon les régimes de chacun tout en respectant les convictions religieuses.



4.1.2. L'ambiance familiale :

Comme dans une grande famille, les adultes des 2 sexes vivront dans les mêmes lieux de vie. Les résidents seront accompagnés d'une équipe éducative qui s'attachera à faire ressentir la cohésion et l'affection qui caractérisent l'esprit de famille.

Au sein du foyer, vivre en collectivité signifie accepter les responsabilités et les partager. Ainsi, à tour de rôle, nous encourageons les résidents à s'intégrer dans les différents services (vaisselle, mettre la table, ...) De même, chacun, en fonction de ses capacités, apprend à maintenir accueillants et propres les lieux de vie commune, mais aussi sa chambre, son espace de vie personnel. Bien que le nettoyage complet soit réalisé par le personnel d'entretien, nous tenons à responsabiliser la personne quant à la réfection de son lit, le rangement de ses vêtements, ... Il s'agit là de gestes d'autonomie, permettant de s'intégrer et de se valoriser aux yeux du groupe.

La décoration intérieure sera personnalisée et les productions artistiques de nos résidents et autres documents seront exposés dans les couloirs et pièces de vie.

4.1.3. Les droits des résidents :

Le respect et la considération dus à toute personne, la reconnaissance des difficultés rencontrées et des besoins, associés à une bonne connaissance de la schizophrénie ainsi que de la personne elle-même, tiennent une place essentielle dans notre résidence.

Mais le droit à la propriété, à l'intimité, ainsi que les droits de s'exprimer et de poser des choix ne seront pas oubliés. Nous transmettrons aux personnes accueillies dans l'institution des valeurs et principes qui permettent à chacun de s'épanouir en individu responsable, libre et respectueux de la liberté de l'autre. Le respect des convictions idéologiques, philosophiques ou religieuses de la personne sont également importantes.

Les interventions des personnes extérieures seront limitées et soigneusement préparées pour éviter toute perturbation.



4.2. L'axe familial.

4.2.1. La participation des familles.

Les liens familiaux sont très importants pour chacun d'entre nous, a fortiori pour des personnes souffrant de schizophrénie. Nous désirons maintenir les contacts familiaux des résidents afin de préserver l'équilibre et le bien-être de chacun.

Nous veillerons également à maintenir des contacts constants avec les familles. Les résidents qui en manifestent le désir, peuvent régulièrement téléphoner ou écrire à leurs proches. S'ils sont favorisés, la fréquence des retours en famille sera bien entendu laissée à l'appréciation des familles. Des week-ends de retour en famille pourront être organisés. La logistique de ces retours est prise en charge par le foyer. Les dates et modalités seront transmises chaque début d'année aux familles. Il est cependant toujours possible pour les familles qui en expriment la demande, de disposer d'un retour hors du calendrier de l'institution.

Un carnet de liaison permettra à la famille de décrire son séjour en sa compagnie mais aussi de suivre son évolution. Les particularités comportementales et les progrès éventuels y seront notés. Ce document contient également toutes les prescriptions et posologies médicamenteuses qui concernent le résident. La famille pourra également venir au foyer voir son parent sans le reprendre, simplement en lui rendant visite dans son cadre de vie habituel, son « chez lui ». A cet effet, la résidence mettra à la disposition de la famille et du résident, l'intimité nécessaire à cette rencontre. Les transports pour ses retours en famille seront assurés pour permettre un maintien des liens. Si vous désirez des informations sur les possibilités de logement à proximité de la résidence, elle vous sera transmise par le chef éducateur.

Des réunions seront programmées et constitueront des occasions de rencontre et d'échanges entre les familles et l'équipe pluridisciplinaire. Car ce sont les parents qui connaissent le mieux leur proche. Souvent, les comportements sont différents en milieu familial et les informations fournies par la famille seront très précieuses pour l'équipe éducative.

Par contre, pour certains, les contacts avec les familles sont rares ou inexistant. Dans ce cas, nous les aidons, dans la mesure du possible, à trouver d'autres liens affectifs et/ou les accompagnons dans leur travail de « deuil ».



4.3. L'axe éducatif

4.3.1. L'équipe d'intervenants :

Notre volonté est de proposer un projet de vie adapté à chaque personne qui associe épanouissement social et communautaire, épanouissement personnel et indépendance, bien-être physique et familial. Ce souhait se concrétise au travers de projets individualisés, d'activités d'apprentissages et de loisirs, d'une implication des personnes dans le projet éducatif et dans la vie au service. Un certain état d'esprit, les qualités d'empathie, de motivation, de patience, de disponibilité sont indispensables aux métiers d'encadrement. Nous intégrons des processus d'évaluation à tous niveaux ainsi que des formations afin de maintenir une dynamique d'amélioration continue. La qualité de vie des personnes handicapées reste à tout moment au centre de nos engagements.

L'accompagnement que nous proposons intègre aussi une dimension médicale et paramédicale en vue de répondre à tous les besoins sanitaires des personnes et ce, dans une perspective curative et préventive. Les intervenants auront pour rôle de subvenir aux besoins de chaque résident dans une perspective d'accompagnement et de soutien.

Un staff infirmier permet le suivi médical optimal pour chaque résident. Ce personnel qualifié dispose du matériel nécessaire afin de parer éventuellement à des actes de premiers secours. Le service paramédical sera composé d'infirmiers qui participeront aux toilettes, prépareront et administreront les médications, prodigueront les soins, géreront les dossiers médicaux.

Nous collaborons avec une pharmacie française qui nous livre des « medipacs ». Ce sont des piluliers qui sont confectionnés directement par la pharmacie. Cela évite les erreurs et permet une meilleure traçabilité des médicaments.

Nous prôtons également, le libre choix du médecin traitant. Mais parallèlement, nous proposons à nos résidents un suivi médical grâce à un médecin traitant de la région, le Docteur NDONGO ALO'O Firmin, qui consulte dans notre foyer et cela plusieurs fois par mois.

Nous collaborons également avec un médecin psychiatre, le docteur Lambot, qui consulte dans nos locaux, celui-ci possède dans ce domaine, une grande expérience. Il effectue ses visites en prenant le temps de discuter de manière individuelle avec les résidents, ajuste les traitements et si nécessaire élabore les rapports liés aux besoins administratifs.



Les consultations médicales extérieures (gynécologue, dentiste, diabétologue, etc.) sont assurées par notre staff infirmier et/ou éducateur.

Des réunions mensuelles avec le staff médical et l'équipe éducative sont prévues pour assurer le suivi de l'évolution ou la dégradation de chaque personne et y apporter les suites utiles.

L'équipe éducative et l'équipe médicale seront renforcées par des personnes venant d'autres disciplines : médecins (spécialistes) psychologue, kinésithérapeute pour certaines rééducations, un orthésiste pour la fabrication de matériel orthopédique,...

En concertation avec chacun des acteurs, il aura un rôle de soutien et de conseil clinique.





4.3.2. Les orientations éducatives :

L'équipe éducative mettra en place des points de repère pour aider les personnes handicapées à se repérer dans l'espace et dans le temps. Pour ce faire, des plannings d'activité et de tâches, les menus, le calendrier seront à la vue de tous. Mais également un projet collectif visant un développement harmonieux de chacun, tourné vers l'autonomie et l'intégration de chaque résident au sein du foyer, du quartier, de la ville, de la région.

La ligne de travail de l'équipe éducative du foyer « Château Joux » se veut positive. Les acquis des résidents sont pour nous des leviers dont nous nous servons pour l'acquisition de nouvelles compétences, pour un départ vers une plus grande autonomie, pour une meilleure intégration... Compte tenu de leurs problèmes spécifiques rencontrés, les grands axes de notre accompagnement seront donc l'individualisation, les évaluations, les soutiens, le suivis, la concertation.

Chaque résident disposera d'un éducateur référent. Cet éducateur a pour but d'accompagner le résident en tant que personne ressource (soutenir, conseiller, l'écouter,...) de faire le relai entre la famille, le résident et la vie institutionnelle (en collaboration avec le chef éducateur et la direction). Son rôle est la mise en place du projet individuel, rédaction du bilan éducatif annuel, mise en place du cadre au quotidien, aider à la gestion des biens du résident (vêture, mobilier, ses besoins,...), préparation des valises pour les retours, organisation de son anniversaire ou autre fête,





4.3.3. Les évaluations :

Nos résidents posséderont leur propre feuille d'évaluation journalière sur laquelle sera noté leur comportement à différents moments de la journée.

Lors des réunions de groupe mensuel, ces observations serviront de base aux échanges et permettront d'affiner notre intervention face aux différentes situations rencontrées. Le chef pédagogique et/ou psychologue reste également à la disposition journalière pour des situations plus complexes.

*Suite à ces échanges et observations, nous établirons, en concertation avec les familles, **un projet éducatif personnalisé.***

Le projet éducatif personnalisé :

La résidence est supervisée par un chef pédagogique, ayant pour missions de mettre en place les projets éducatifs individuels (P.E.I.) en collaboration avec les référents et les autres membres du personnel chargés de rédiger les bilans de chacun. Ils visent en partie à l'acquisition de l'autonomie pour certains et pour d'autres à l'apprentissage de la vie journalière.

Nous proposons à chaque résident un projet éducatif personnalisé.

Ce projet est basé sur les souhaits de la personne, de son entourage, des observations réalisées par l'équipe éducative.

Ce projet, la personne doit le vivre, en être demandeuse mais surtout actrice. Pour ce faire, nous demandons au résident, quel que soit ses moyens, de signer personnellement son projet. Signer est pour nous un signe d'engagement et d'investissement dans le projet mais également un signe d'acceptation des décisions prises suite à la réévaluation personnelle du projet du résident.

Le projet fixe les objectifs à court, moyen et long terme ainsi que les priorités.

Afin de réévaluer notre démarche autour de la personne, un bilan global de cette dernière sera réalisé chaque année. Ce bilan envisagera la personne sous ses différents aspects : éducatifs, médicaux, psychologiques, relationnels, affectifs et sexuels, ...



Cette évaluation annuelle permet d'établir si les objectifs ont été atteints, s'ils doivent évoluer ou encore être modifiés. Chaque objectif de travail est formulé de manière positive. L'objectif se doit de donner à la personne un but à atteindre qui soit réalisable, qui la valorise et lui donne envie d'en faire plus.

Ce bilan a pour but un travail cohérent et constructif autour d'une personne prise dans les différents aspects de sa personnalité.

Les principaux axes de ces projets éducatifs seront bien entendu le bien-être, les apprentissages visant à améliorer l'autonomie et l'intégration sociale.

L'organisation interne (horaire du personnel, utilisation des locaux, sorties), sera agencé pour permettre une approche individualisée dans de nombreux moments de la vie quotidienne.

4.3.4. Les activités :

Les activités (3 par jours) sont choisies en fonction de «Projet éducatif» mis en place et évalué régulièrement par l'équipe pluridisciplinaire. Elles seront adaptées à chacun, leur choix étant fonction de l'intérêt du résident et de ce qu'elle peut lui apporter.

Les activités internes seront organisées par les éducateurs et selon la compétence et la capacité du résident à s'intégrer dans un groupe car elle ne doit pas conduire à l'exclusion d'un individu, mais obliger l'équipe à la réflexion et à l'adaptation de leur projet. Chaque éducateur va organiser son propre projet. (Cuisine, jardinage, menuiserie, artistique, sport, théâtre, musique, ...) Ce qui permettra de faire évoluer le résident dans son autonomie, mais aussi l'intégrer dans la vie sociale et évoluer son bien-être.

Certaines activités se dérouleront à l'extérieur du foyer, afin de permettre de renforcer la socialisation et l'intégration. Et ce, par diverses activités comme des sorties achats, bowling, salle de sport, thérapie, ballade aux parcs, coiffeur, vélo, piscine, cinéma, boire un verre en terrasse ... Mais aussi des séjours d'une journée comme par exemple une journée à la mer, à Pairi Daiza, dans les Ardennes, ... Des camps de plusieurs jours seront également organisés. Afin de se rendre aux différents lieux d'activités extérieurs, la résidence Château Joux mettra à disposition des éducateurs et des résidents, les véhicules nécessaires et adaptés.



En bref, Château Joux veille à l'équilibre de l'individu dans le groupe et à celui du groupe dans l'institution.

Notre objectif est également d'intégrer le plus possible le résident dans la vie active de Beaumont. En élaborant par exemple des spectacles pour les écoles, participer aux activités organisées par les entités, se rendre dans les commerces de Beaumont ... Cela favorisera le bien être du résident dans son milieu de vie ainsi que son intégration sociale.

Nous élaborerons également des journées familles- résidents où les familles viendront dans notre résidence afin qu'elles puissent voir leur milieu de vie.

4.3.5. Les groupes de vie :

Le travail éducatif quotidien proposé au sein de notre foyer est pensé de manière à permettre à chacun des résidents de se sentir chez lui, tout en s'engageant dans un projet de vie en collectif, avec l'aide d'une équipe éducative accompagnante et soutenante. Vivre avec les autres tout en se sentant chez soi est un défi que l'équipe éducative « Château Joux » se lance. Selon nous, la personne doit être prise en charge dans sa globalité, selon ses forces et ses défis dont nous devons nous servir. C'est pour cela qu'en fonction de leur niveau d'autonomie, des affinités, de leurs besoins et de leurs attentes, les résidents seront invités à intégrer l'un des groupes de vie.

La mise en œuvre de certaines interventions éducatives pourra varier en fonction de ces résidents.



5. Conclusion

Face à la problématique du handicap mental, nous pensons qu'il existe des alternatives plus durables que celles proposées par les institutions psychiatriques. Nous croyons aux bienfaits des lieux de vies adaptés aux personnes en situation de handicap mental. Au travers de nos actions, nous visons à contribuer durablement à une société plus juste et respectueuse de la différence.

La résidence « Château Joux » a pour but d'assurer l'hébergement, le suivi sur le plan médical, pédagogique et psychologique des résidents, dans une structure adaptée, confortable où chacun se sente « chez lui ».

Notre première mission consiste à procurer le bien-être à nos résidents. Que ce soit en avançant en âge et/ou dans la maladie, ou au contraire, en progressant, les capacités de nos résidents évoluent. Nous veillons à adapter nos comportements et à proposer des activités appropriées visant à stimuler leurs capacités. Ecoute, empathie, respect, professionnalisme et société inclusive sont les valeurs vers lesquelles tendent toutes nos actions. Nous organiserons la journée suivant un mode ressemblant le plus possible à la vie de tous les jours. Dans un but de valorisation et de responsabilisation, la pratique des activités journalières se fera avec le concours des pensionnaires (toilettes, rangement des chambres, etc....).

Le projet architectural et les aménagements apportés au bâtiment existant permettent de disposer de lieux d'activités (manuelles, de détente, cognitives), distincts des pièces d'hébergement. Une pièce est également dédiée à l'aménagement d'un espace type « Snoezelen » afin que la prise en charge soit axée sur le bien-être et l'apaisement.

Les résidents disposeront donc d'un lieu d'hébergement avec repas pris en commun et de chambres personnalisées. Notre but est d'apporter un maximum d'aide à des personnes adultes souffrant de schizophrénie ou de troubles de comportement, tout en favorisant un mode de vie proche de la vie de famille.

Le bâtiment sera ouvert sur un parc permettant le repos et le calme tout en étant très proche du centre-ville, en relation avec le monde extérieur, ses activités, son travail, ses loisirs.



Notre deuxième mission est d'être à leur écoute permanente et faire tout notre possible pour maintenir les liens familiaux entre nos résidents et leurs proches afin de préserver l'équilibre et le bien-être de chacun. Des retours familles, des réunions, des journées familles-résidents... seront de rigueur afin que ce lien demeure.

En conclusion, nous mettons un point d'honneur à donner à nos résidents une vie familiale, un accès sans condition à leurs droits fondamentaux, à les faire participer à des actions citoyennes visant à les inclure dans notre société.

